

Charleville-Mézières, le 15 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en service le 14 mars de la première microcentrale hydroélectrique sur la Meuse dans le cadre du Contrat de Partenariat conclu entre VNF et la société BAMEO pour la reconstruction et l'automatisation des barrages de l'Aisne et de la Meuse

Le lundi 14 mars, la première microcentrale hydroélectrique a été mise en service à Givet, sur la Meuse, dans le cadre du contrat de partenariat pour le remplacement et la modernisation des barrages de l'Aisne et de la Meuse. Le barrage des quatre cheminées de Givet a été modernisé par Voies navigables de France entre 2006 et 2008 par un système de vannes clapets avec commandes hydrauliques.

Depuis le printemps 2015, le groupement d'entreprise COREBAM mené par VINCI Construction France œuvre sur le site pour construire une microcentrale hydroélectrique en rive droite, avec deux turbines pour une puissance électrique totale de plus de 1Mégawatt.

Le barrage de Givet est relié au poste de contrôle commande (PCC) au centre d'exploitation des barrages de l'Aisne et de la Meuse situé à Lumes (08). La société SeMAO, filiale de SHEMA Groupe EDF et de VINCI Concessions, gère depuis 2015 l'exploitation et la maintenance du barrage et des équipements associés.

Une technologie innovante et respectueuse de l'environnement

La microcentrale de Givet délivre une puissance électrique de 500kW par turbine, soit plus de 1Mégawatt au total.

Les turbines VLH, fabriquées en France sont spécialement conçues pour de faibles hauteurs de chute d'eau (3 mètres environ pour le barrage de Givet). Elles sont respectueuses de l'environnement : invisibles, car totalement submergées, quasiment silencieuses et inoffensives vis-à-vis des poissons grâce à leur vitesse de rotation très lente (les poissons peuvent les franchir sans danger).

L'exploitation du potentiel hydroélectrique de la Meuse

Cette construction entre dans le cadre du contrat de partenariat pour la reconstruction et l'automatisation des barrages de l'Aisne et de la Meuse, qui prévoit sur la Meuse la création de 3 nouvelles microcentrales (Givet, Ham sur Meuse et Fumay) ainsi que la reprise de celle existante de Revin.

Ces 4 microcentrales représentent une puissance installée de 5,5 MW, générant une production annuelle attendue de 15 millions de KWh, soit un « équivalent consommation » d'environ 7 000 à 8 000 habitants. L'exploitation des 4 microcentrales hydroélectriques augmentera ainsi de 50% le potentiel de production hydroélectrique de la Meuse.

Des travaux réalisés dans les délais

Il aura fallu 8 mois de travaux préalables avant l'installation en décembre 2015 des turbines VLH (Very Low Head) de 50 tonnes chacune par une grue de 400 tonnes pour permettre la pose d'une précision exceptionnelle, au centimètre près.

Les premiers travaux avaient permis la construction d'une enceinte en palplanches de grande ampleur pour isoler, en rive droite, la Meuse du canal où est installé l'ouvrage de génie civil de 9 mètres de haut réalisé pour accueillir les deux turbines. D'autres travaux ont concerné la construction du local technique, indispensable pour la commande des turbines ainsi que pour le traitement et la transformation de l'électricité avant son injection dans le réseau.

Des phases de tests et d'essais ont suivi au cours du premier trimestre 2016 et depuis le 14 mars 2016 l'ouvrage est en service. Le délai contractuel a ainsi été respecté.

Les autres équipements réalisés à Givet

COREBAM a également construit une passe à poissons multi-espèces et une passe à anguilles supplémentaire, afin de permettre le franchissement piscicole de l'ouvrage.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a apporté son soutien financier à ces travaux.

Le contrat de partenariat entre VNF et BAMEO

Le contrat de partenariat signé jeudi 24 octobre 2013, conclu pour une durée de 30 ans, prévoit le financement, la conception, la construction ou la mise à niveau, l'exploitation, la maintenance et le gros entretien et renouvellement de 29 nouveaux barrages automatisés et de leurs équipements associés (notamment passes à poissons) sur l'Aisne et la Meuse et des barrages de Givet et Monthermé déjà reconstruits. Il prévoit également l'exploitation du potentiel hydroélectrique associé aux barrages et la mise en œuvre des mesures environnementales réglementaires et d'accompagnement du projet.

Le montant total du projet s'élève à 312 millions d'euros HT.

A propos de BAMEO

BAMEO est une société de projet dédiée, créée dans le cadre du contrat de partenariat avec Voies navigables de France pour la reconstruction et l'automatisation des barrages de l'Aisne et de la Meuse. BAMEO est constituée de trois actionnaires : VINCI Concessions (50%), SHEMA – Groupe EDF (20%) et Méri diam (30%).

BAMEO a délégué la conception et la construction de l'ensemble des ouvrages au groupement d'entreprises COREBAM créé spécifiquement pour ce projet. Ce groupement est composé de filiales de VINCI Construction France (EMCC, TOURNAUD, GTM HALLE, VINCI Construction France TP Lyon) spécialisées dans les travaux nautiques et de génie civil.

BAMEO a confié à SeMAO, société dédiée, filiale de SHEMA – groupe EDF (60%) et de VINCI Concessions (40%), les missions d'exploitation et de maintenance de ces ouvrages automatisés (barrages, microcentrales hydroélectriques et équipements associés).

A propos de VNF

VNF est un établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial – www.vnf.fr.

Voies navigables de France Direction de la communication Isabelle RANCON Tel : 03.21.63.24.89 isabelle.rancon@vnf.fr	BAMEO Céline DAVRIL BAVOIS Responsable Communication Tel : 06.72.17.81.14 contact@bameo.fr
---	---